



Rouen, Le 1 décembre 2023

## **Eh oh la Direction du SPIP 76 ? Quelqu'un nous entend ??**

Est-il utile de rappeler à cette Direction que de bonnes conditions de travail ne se résument pas au confort matériel de travail ?

Le confort de vos agents, parlons-en :

- Des rallonges dans les bureaux, oui
- Une guirlande lumineuse discrète sur une vitre de bureau (non visible par le public) par contre, non. C'est indigne de notre Ministère paraît-il !!
- Un projet de décloisonnement des bureaux impactant les conditions de travail des agents (passant de bureau individuel à des bureaux triplés). Mais où en est le projet de déménagement annoncé en 2019 ?

A côté de cela, sur l'antenne du MF de Rouen, où des travaux de peinture ont lieu, des informations contradictoires ont mis à mal l'équipe. Pour que finalement, le matin même des travaux les agents soient priés de quitter les locaux manu militari. Encore une fois, pas de soutien ni d'accompagnement de la part de la Direction qui n'a pas pris la peine de se déplacer pour constater les conditions de travail.

Quelle surprise d'apprendre que les CPIP du département prennent en charge 70 personnes. Et bientôt, nous atteindrons 60 prises en charge par agent. Où ? Pas au SPIP 76 en tout cas ! APPI doit bien dysfonctionner car les chiffres ne sont pas bon Madame la Directrice.

N'oublions pas ADERES. Non, surtout pas ! Il ne manquerait plus que ça de ne pas répondre à une commande de la DI sous prétexte d'aller mal. De toute façon, c'est connu les agents ne vont pas mal. Ils ne savent pas organiser leur travail ou ils ont des fragilités personnelles. Arrêtez de vous plaindre enfin !

Tant que ADERES ne sera pas mis en place, toute initiative des agents sera refusée. A croire que ADERES est la solution miracle à tout. Pour QUI ?

Et la justice restaurative ? Pourtant écrite dans la loi. Tant pis, ce n'est pas ADERES donc pas d'importance.

Vous dites soutenir vos agents et les encourager. Nous en doutons !!

- Pourquoi refuser l'inscription d'un agent à une formation se tenant le jour d'une réunion de service pour nécessité de service ? A quoi sert le compte rendu de réunion ?
- Pourquoi refuser le Télétravail lors des réunions alors que le SPIP est doté d'un matériel de visio dernier cri ! Oui, vous savez... Le système qui permet aux agents d'assister à une réunion d'antenne depuis leur domicile.
- Qu'en est-il de la proposition d'un seul agent au tableau d'avancement CPIP classe exceptionnelle ? Est-ce que cela signifie qu'un seul agent sur l'ensemble du territoire est méritant selon vous ? Quelle est votre stratégie ?
- Pourquoi créer une grille d'évaluation des agents plus restrictive ? A la lire, il sera presque impossible d'atteindre la mention bien et encore moins le très bien.
- Pourquoi humilier et dévaloriser certains DPIP devant leurs agents (communication violente, infantilisation...) ? On se rappellera du mythique « tu es avec moi ou contre moi » adressé à une DPIP lors de la journée de cohésion
- Pourquoi privilégier la communication violente dans le service ? Bon outil de management ? Pour qui ?

**ENCORE ET ENCORE, toujours plus de mépris de vos agents !**

**Maintenant, on dit STOP !**

**Les Risques Psycho-Sociaux, ce n'est pas un vilain gros mot et vos agents ne sont pas que des matricules.**

**La COUPE EST PLEINE !!!**

La CGT-IP Normandie